

Eschyle, Les Suppliantes (suite du cours sur « individu et communauté »).

Etude de texte n° 5 : seconde partie du deuxième « épisode », **Pélasgos**, le roi d'Argos et **les Danaïdes**, p. 59 à 69.

Ce passage qui fait « scène » est certes très long et nous nous efforcerons d'en voir l'essentiel, mais il nous a paru intéressant de l'étudier après les deux extraits vus précédemment qui, dans *Les Sept contre Thèbes* voyaient se confronter **un individu d'exception**, à savoir Etéocle, **avec une communauté**, celle des Thébaines, donc ses sujettes. **Dans cet « épisode » des Suppliantes**, il y a aussi un échange très développé **entre un roi**, Pélasgos, souverain de la cité d'Argos, **face à la communauté des Danaïdes**, qui, quoique d'apparence « barbare » sont bel et bien d'origine grecque, et même « argienne », comme elles essaient d'en convaincre leur puissant hôte afin d'acquérir **le droit d'asile**. La situation n'est donc pas exactement la même, mais c'est encore **un protagoniste masculin face à un chœur féminin** avec un même **enjeu de conviction**, comme nous l'avons expliqué en EdT3 (calmer la panique des femmes) et en EdT4 (empêcher le prince d'aller combattre son propre frère) ; ici aussi il y a **urgence** : nos suppliantes sont en fuite, poursuivies, démunies, et ont absolument besoin d'être accueillies au plus vite par la cité d'Argos.

Cette séquence consiste en **un dialogue d'exposition de leur situation et de leur demande** de la part des princesses réfugiées et en **un dialogue d'écoute, de réflexion**, voire de délibération de la part du roi dans la mesure où il déclare : « Mes réflexions sont faite – ma barque a touché » ... (p. 66), quoiqu'on ne sache pas encore quelle sera la décision finale.

Voyons sa **structure** qui nous mettra d'organiser notre commentaire.

P. 59-60 : **interrogation** du roi sur **l'identité** des jeunes filles et première réponse du Coryphée.

P. 60 (en bas)-p.63 (jusqu'à « Zeus Suppliant ! ») : accélération du dialogue (stichomythie) et **interrogatoire paradoxal** : c'est le Coryphée qui questionne Pélasgos pour mieux lui faire reconnaître leur ancêtre commun : rappel du **mythe d'Io**, puis **formulation de la demande d'asile**.

P. 63 (depuis le début du chant du chœur)-p. 66 (jusqu'à « Un silence ») : **débat** qui voit coïncider les **hésitations** du roi avec les **supplications** des princesses.

P. 66 (depuis la reprise de parole royale)- p. 68 (en entier) : **décision apparente** de Pélasgos, mais **ultime crainte** qui provoque la **menace** des pèlerines et leur **dernière sollicitation**. Sortie de Danaos qui a finalement pris la parole et demande à être « escorté » dans la cité pour rendre hommage aux divinités locales.

P. 69 (jusqu'à la sortie de Pélasgos et la redescente du chœur « dans l'orchestre », précision spatiale intéressante qui montre à quel point les suppliantes sont des personnages à part entière, devant être à égalité sur le plateau scénique avec les autres, afin de mieux supplier et argumenter). **Interrogation** anxieuse du Coryphée sur leur sort et réponse rassurante du roi ; **résolution démocratique** et sollicitation de « l'opinion populaire » de la cité d'Argos. Suspens.

// Rhétorique judiciaire ; suppliantes = plaidantes ; Pélasgos = juge.

Différents projets de lecture peuvent être privilégiés suivant le point de vue adopté :

- Comment les suppliantes présentent-elles et justifient-elles le bien-fondé de leur requête ?

- Dans quelle mesure le roi d'Argos peut-il être convaincu et touché par la détresse des jeunes filles au point de vouloir les sauver ?
- Pourquoi peut-on affirmer que le tragique (situation et registre) rencontre ici précisément le politique (situation et réflexions du roi Pélasgos, mais aussi et surtout du public) ?

I- Qui parle à qui ? Le premier échange entre le roi d'Argos et le Coryphée des suppliantes.

Le thème de la « barbarie » (ou de ce qui nous appellerions plutôt aujourd'hui, de l'exotisme) :

C'est le premier point (p. 59, à partir de la 8e ligne) développé par le roi qui, étonné (« voilà qui me surprend »), s'interroge, autant qu'il interroge les Danaïdes, sur **leur apparence** : certes ce ne sont pas de miséreuses vagabondes (« fastueusement parées »), mais elles ne peuvent être grecques (« bandeaux barbares », « Ce n'est point là le vêtement des femmes ni à Argos ni dans aucun pays de Grèce ») ; ses « supposition(s) » se poursuivent un peu plus loin (2e moitié de la p. 60) : il y a alors multiplication de **références géographiques et exotiques** qui renvoient aux connaissances (et aux préjugés) et à l'imaginaire propres à la civilisation grecque : tour à tour les suppliantes rappellent au roi « les Libyennes », « Le Nil » (donc des Egyptiennes?), « Le type chypriote », les « Indiennes nomades », « l'Ethiopie » et même le peuple mythique (et fantasmatique) « des Amazones » !

De surcroît, elles sont venues « jusqu'ici sans hérauts ni proxènes » (p. 59) (« **proxène** »: citoyen chargé d'aider et de protéger les ressortissants d'une cité ou d'un pays étrangers dont il était le mandataire ; ce pourrait être l'équivalent d'une sorte de consul, mais qui aurait la nationalité du pays d'accueil) ; cette constatation est choquante pour Pélasgos dans la mesure où il y a contravention aux coutumes grecques.

Néanmoins certains indices contredisent toutes ces remarques qui les montrent si différentes et si étranges ; en effet « Je vois chez vous, il est vrai, **des rameaux suppliants déposés suivant le rite** aux pieds des dieux de la cité : en cela seulement, la conjecture peut retrouver la Grèce » (p. 59 ; la traduction d'Emile Chambry est plus claire : « C'est le seul point où je puis conjecturer que vous êtes en accord avec la Grèce. », GF, p. 101). Il y a aussi la question de la langue : elles parlent grec, même si « Votre langage, étrangères, semble incroyable à mes oreilles » (milieu p. 60 ; « Ce sont là, étrangères, des affirmations incroyables pour moi » selon E. Chambry) et elles ont affirmé effectivement « être de race argienne », ce qui offre un regain au questionnaire du roi : « Mais instruisez-moi : que je comprenne mieux **comment votre origine, votre sang peuvent être argiens.** » (p. 60, en bas).

Un interrogatoire inversé : origine et statut de Pélasgos lui-même :

En effet, au lieu de répondre immédiatement au roi et de se présenter, le Coryphée inverse la situation et rétorque à l'aide d'interrogations qui mettent **en question le statut et la légitimité** de celui qui les a apostrophées (cf. la 2e moitié de la p. 59) ! Et le roi, en se justifiant, se soumet d'une certaine manière, au moins verbalement, à leur curiosité. Il s'en suit une assez longue tirade (bas p. 59- haut p. 60) qui est **un discours à trois temps** : d'abord son identité (filiation, nom, statut), puis la géographie de son royaume, donc l'étendue de son pouvoir, enfin l'origine mythologique de l'Argolide (« Apis », « Apollon », territoire lié à leur double culte « Apis (...) vit son nom à jamais mêlé aux prières d'Argos ») ; ainsi a-t-il justifié son autorité, ses questions qui ouvraient la scène, et récupère-t-il le pouvoir de la parole.

La réponse énigmatique des pèlerines :

Les injonctions du roi, désormais pleinement légitimées, se font plus pressantes et exigent une réponse précise de la part des suppliantes, ce à quoi le Coryphée répond avec fermeté, mais sans détails (citer p. 60, depuis « Tu as maintenant de quoi me connaître. Déclare-moi ta race, dis-moi tout »... jusqu'à « Tout cela est vrai et, si je puis parler, je saurai l'établir »). Le roi, comme les spectateurs, s'attend donc à l'établissement de **preuves** de leur identité « argienne » qui semble au premier abord inconcevable. Il y a déjà une allusion à une mystérieuse « génisse féconde » : la **résolution de l'énigme de leur origine et de leur présence sera donc d'ordre mythologique**.

II- Le dynamique déploiement du mythe d'Io (bas p. 60-fin du dialogue entre le Coryphée et le roi au milieu de la p. 63) :

Cette dynamique dramaturgique se fonde sur un **jeu rapide de questions / réponses** qui à nouveau convoque la forme d'une **stichomythie**. On songe même à la méthode socratique, appelée « maïeutique », que Platon mettra en scène cent ans plus tard dans ses dialogues. En effet c'est le roi Pélasgos qui va lever peu à peu les doutes qu'il avait quant à l'origine argienne des suppliantes en répondant aux questions ininterrompues du Coryphée.

Ainsi y a-t-il **une deuxième inversion** : c'est à nouveau celui qui devrait répondre qui interroge et *vice versa*. Le roi connaît parfaitement **le mythe d'Io**, le public aussi (il a d'ailleurs déjà été évoqué dans le « parodos ») : Pélasgos parle donc sous le double contrôle du Coryphée et des spectateurs. C'est **lui-même qui établit l'ascendance mythologique** et « argienne » des Danaïdes ; par conséquent ce sont ses judicieuses réponses qui restituent leur lignage et qui ont valeur de preuves, tel un témoin interrogé par un magistrat ! On peut les formaliser sous la forme d'un schéma : **Zeus + Io** (leur ancêtre commune et métamorphosée en « génisse ») = **Epaphos + Bêlos. Bêlos > Danaos + Egyptos, or les Danaïdes** (comme leur nom l'indique) sont filles de Danaos et leurs cousins germains sont **les Egyptiades** qu'elles veulent fuir à tout prix (cf. principalement les p. 61-62).

Le **pivot** de ce passage se produit à l'assertion du Coryphée : « Là aussi, ton récit concorde avec le mien! » (bas p. 61), car a lieu **une troisième inversion** ; on retrouve cette fois la situation dialogique initiale : c'est bien le roi qui reprend la main et pose les questions auxquels le Coryphée répond aussi rapidement que lui (il faut imaginer un passage vif et rythmé). Il s'agit de cerner **l'objet** de la demande des jeunes filles et l'exacte **cause** de leur venue (milieu et bas p. 62). Ce n'est pas seulement une affaire de « haine » ; ce qu'elles refusent, c'est le « sort infâme » qui les rendrait « esclave(s) » de « maîtres qu'il faut payer » : elles seraient assimilées à un expédient qui remédierait à « la misère » de leurs cousins motivés par la **cupidité** (cf. n°1, p. 390).

Mais faut-il agréer leur requête et « satisfaire à la loi des dieux » (p. 63), à savoir **le devoir sacré d'hospitalité** pour des réfugiés en des lieux saints ? C'est la première conclusion axiologique de cet échange. Pélasgos se voit confronté à **un cas de conscience** ; certes il y a lien de sang avec les Danaïdes et il a pitié de leur sort, mais il craint de « soulever une guerre incertaine » (argument **politique**), ce à quoi les suppliantes rétorquent : « **La justice** combat avec qui la défend. » (maxime morale et **transcendance** de cette vertu « *fiat justitia et pereat mundus* ») ; c'est d'ailleurs l'argument religieux qui semble l'emporter bien que le roi ne se soit pas encore pleinement déclaré en leur faveur (cf. les trois dernières réplique du dialogue et **la menace du « courroux de Zeus Suppliant** », appellation qui ouvrait d'ailleurs la tragédie).

Du point de vue de la situation, certes la domination du souverain est incontestable (à ce stade tout dépend de lui), mais du point de vue de **l'argumentation**, c'est bien le Coryphée (donc les suppliantes) qui semble l'avoir emporté.

III- Des personnages bouleversés : le « kommos » au service du chant de la supplication (bas p. 63 jusqu'à l'indication scénique « Un silence », p. 66).

On pourrait être tenté d'organiser le commentaire en deux parties afin de confronter les paroles suppliantes des Danaïdes aux atermoiements délibératifs du roi Pélasgos, mais ce serait risquer de casser le **mouvement** de cet extrait qui joue sur l'**alternance** des interventions chantées du chœur avec les répliques parlées du roi, même si l'ensemble est à l'origine écrit et dit en vers. Or nous sommes en présence d'une forme propre à la tragédie le « **kommos** » (ce qu'étaient aussi les passages supports EdT 3 et 4 et tirés des *Sept contre Thèbes*). D'ailleurs les tons sont indiqués régulièrement en révélant la **tension** qui anime notre texte. Le « kommos » se définit comme un **dialogue lyrique** (donc en grande partie chanté, voire accompagné musicalement) qui mêle les personnages (en l'occurrence un protagoniste) et le chœur : respectivement le roi Pélasgos, puisque maintenant nous connaissons son nom, et les suppliantes, filles de Danaos, à la fois égyptiennes et grecques, selon leurs affirmations précédentes. Le registre lyrique se justifie aussi, parce que c'est un grand moment d'émotion ; s'il ne se passe rien qui fasse avancer le « **drame** » au sens d'action, c'est néanmoins un **point culminant des émotions tragiques** (terreur et pitié pour les suppliantes, errantes, poursuivies, menacées d'esclavage et dont l'accueil dépend selon elle de la décision royale, mais aussi, dans une moindre mesure, effroi et crainte pour le sort d'Argos et cas de conscience de Pélasgos qui répète son « besoin d'une pensée profonde (...) d'une pensée qui sauve » (bas de la p. 65).

Il y a en fait non pas vraiment d'évolution, mais double **récapitulation** de la situation dramatique telle que les deux scènes précédentes (cf. nos I et II) ont permis de la comprendre et c'est ainsi qu'il considère que les prises de paroles successives sont en parfaite **symétrie**, en longueur et en contenu : il n'y a pas à proprement de réponses, mais à chaque thème abordé correspond sa reprise, avec un point de vue différent : celui de son énonciateur. Suivons ainsi la **dynamique** dramaturgique de ce nouvel échange.

Le **chant choral** des suppliantes peut d'emblée acquérir plus de **densité**, puisqu'elles peuvent désormais apostropher directement le roi en lui donnant ses titres familial et politique ; les impératifs **pressent Pélasgos** ; la comparaison avec « la génisse pourchassée » accentue leur ascendance commune (Io) ; il s'agit le plus vite possible de persuader le roi d'intervenir en leur faveur. Lui-même revient sur leur statut de pèlerines mais aussi de « concitoyens-étrangers », curieuse expression qui renvoie cette fois au **statut juridique** des princesses. Cependant ce qui retient le roi, c'est le souci de sa cité (« Que nulle querelle (...) Argos n'en a pas besoin. » bas de la p. 63).

C'est ainsi que vont se confronter deux raisonnements ou plutôt **deux points de vue, l'un d'ordre transcendantal, sacré et mythologique, l'autre d'ordre politique et immanent.**

On ne peut plus parler véritablement d'argumentation de la part des Danaïdes mais plutôt d'un déploiement de références religieuses, propres au système de croyances des Grecs : **la mythologie fait autorité** et fonde aussi bien la nécessaire légitimité de la soumission aux dieux et l'essence même des valeurs d'une civilisation. Ainsi se voient convoquées à la rescousse de leur prière la protection de **Thémis**, déesse des suppliants et « fille de Zeus qui répartit les destins » (bas p. 63), la **promesse** de rétribution (... « à qui respecte le suppliant ira la prospérité », haut de la p. 64) et à l'inverse la **menace** d'une punition céleste (... « le courroux de Zeus Suppliant attend tous ceux qui restent insensibles aux plaintes de qui souffre. » bas de la p. 64). Liée à Thémis est **la Justice**, allégorisée grâce à la majuscule (haut p. 65) et renvoyant sans doute à la déesse Diké qui préside aux tribunaux humains. Enfin leur chant s'achève sur le roi des dieux lui-même, Zeus en tant que fondateur de leurs deux dynasties et « auteur commun de nos deux races », mais on retrouve surtout la question judiciaire, car à l'instar du dieu « impartial » il s'agit bien de juger « en stricte

équité (...) et à faire ce que la Justice veut » ... (p. 65). Ainsi l'attitude et la décision de Pélasgos sont elles-mêmes affaire de « Justice » et sous le regard attentif des dieux, **situation tragique**, voire **dilemmatique pour le souverain d'Argos** !

En effet, il y a pour Pélasgos dilemme (« dilèmma » en grec : double proposition) qui retarde sa décision, voire l'empêche ; sa délibération qui s'étend sur plusieurs répliques déploie une rhétorique herméneutique sans aboutissement heuristique officiel. Contradiction quasi insoluble qui crée une **alternative douloureuse** :

- soit il accueille les suppliantes, mais alors il fait courir le risque à son état d'une **guerre** (« querelle, à l'improviste, par surprise » bas p. 63, « Et me garde le Ciel d'ouïr Argos me dire un jour, si pareil malheur arrivait : « Pour honorer des étrangers, tu as perdu ta cité ! » p. 65) ; il évoque encore les « atteintes d'une guerre de représailles » (bas p. 65)
- soit il les chasse, mais cette fois c'est « la **souillure** (...) pour Argos » (haut p. 64) ; ce motif réapparaît un peu plus bas : « La souillure soit pour mes ennemis ! Mais pour vous secourir, je ne le puis sans dommage » (sous-entendu pour Argos en suscitant un conflit avec les Egyptiades sur son territoire). « La souillure » ce serait de se dérober au **devoir sacré d'hospitalité**, d'autant que les princesses se sont placées sous la protection des dieux et réfugiées dans un temple argien ! Elle entraînerait donc assurément la malédiction divine et comme il le déclare avec crainte, il ne faudrait surtout pas « m'attacher pour rude compagnon le dieu de ruine, le **génie vengeur** qui, même dans l'Hadès, ne lâche point le mort. » (bas p. 65).

Ce dilemme se voit parfaitement formulé par le roi lui-même dans la même page quand il dit : « Je ne sais que faire ; **l'angoisse prend mon cœur : dois-je agir ou ne pas agir ?** Dois-je tenter le Destin ? » (p. 64). Cette anxiété est confirmée : « Décider ici n'est point facile » (p. 65), d'où la comparaison avec le pêcheur d'éponges qui doit voir clair dans l'eau (bas p. 65). L'émotion tragique concerne donc autant les angoisses des Danaïdes, suspendues à son jugement retardé, que celles du roi qui sait qu'il engage le présent et l'avenir de sa cité dont il se sent pleinement **responsable**.

C'est ainsi que vont se heurter **deux points de vue politiques** radicalement différents : **monarchie absolue versus démocratie** !

En effet, du côté des suppliantes (et peut-être faut-il y voir un trait de « barbarie »), le pouvoir ne peut se concentrer que dans la personne de Pélasgos et il doit être en situation de se prononcer immédiatement en leur faveur : c'est le sens de leur réplique au milieu de la p. 64, depuis « C'est toi, la Cité ; c'est toi, le Conseil ; chef sans contrôle » ... jusqu'à ... « toi seul décides de tout ». Or ce n'est pas vrai. C'est ainsi que leur répond d'emblée Pélasgos et qu'il le répète au cours de la scène : le véritable pouvoir délibératif et décisionnel est du côté des citoyens argiens et son seul arbitrage ne suffit pas. Plusieurs citations peuvent l'attester : c'est au « **peuple** d'en découvrir le remède. Pour moi, je ne saurais te faire de promesse, avant d'avoir communiqué les faits à tous les Argiens. » (haut p. 64) ; « je te l'ai dit déjà : **quel que soit mon pouvoir, je ne saurais rien faire sans le peuple.** » (haut p. 65). **On peut donc s'autoriser à parler d'un souverain certes, mais à l'attitude démocratique ; c'est ici que le tragique rencontre le politique** – et indirectement Eschyle rend hommage à la démocratie athénienne à travers la figure de ce roi ô combien bienveillant, mais très conscient de devoir rendre des comptes à toute la cité qu'il représente et dirige ; certes il est **un individu** qui occupe seul le trône, mais il doit respecter l'organisation et la loi de la cité, donc **la communauté** et ainsi le vote délibératif de ses concitoyens. Sa première mission est la protection et la sauvegarde de la cité (on retrouve ici Hannah Arendt et le début de « Vérité et politique ») et par conséquent **la paix**. Dans *Les Sept contre Thèbes*, il s'agissait de mettre au point une stratégie de défense (la guerre est déjà là, sous les murs de Thèbes), tandis que dans *Les Suppliantes*, il s'agit bien plutôt de maintenir paix et tranquillité, donc de ne pas susciter de conflit armé en Argolide.

Le dernier thème important est celui de **la justice-Justice** sur lequel nous souhaitons revenir. Mais là encore les points de vue divergent et semblent peu conciliables. Pour les suppliantes, il n'y a que celle des dieux et donc « le règne de Zeus » (p. 66) ; en demandant à Pélasgos de devenir leur « pieux proxène » (haut de la p. 66), elles le placent dans une situation impossible, car sa priorité ce sont les Argiens, non ses princesses barbares réfugiées en dépit de leur origine familiale commune et du « droit du sang » : il est néanmoins pieux (**le religieux ne saurait se détacher du politique**), c'est pourquoi son dilemme est si fort. Il soulève aussi **un problème essentiellement juridique** : la loi égyptienne contre ou (au contraire) comme la loi grecque (argienne) ; on retrouve sans cesse ce problème du **droit** chez Eschyle (cf. par exemple *Les Euménides*) ainsi que chez Euripide et Sophocle. Car, pour les Grecs, c'est le droit qui fonde l'organisation civile et politique de toute cité (ou état) et il se concilie avec « Justice » qui elle-même se confond avec le respect que l'on doit au dieux (cf. haut de la p. 65). Or il y a un **argument juridique** qui pourrait empêcher d'accorder l'asile aux Danaïdes ; Pélasgos le donne au bas de la p. 64 et c'est la question de la « tutelle » des suppliantes (relire depuis « Si les fils d'Egyptos ont pouvoir sur toi » ... jusqu'à ... « **plaider que les lois de chez vous ne leur donnent point sur toi de tutelle.** »). On est bien dans le vocabulaire du **judiciaire** et du procès. Pélasgos suppose donc que la loi égyptienne est la même que la loi argienne (ou attique, c'est-à-dire athénienne) et que les femmes, êtres « mineures » sont forcément sous l'autorité de leurs plus proches parents masculins, en l'occurrence leurs cousins, ce à quoi s'opposent violemment les jeunes filles : « Ah ! Que jamais je ne tombe au pouvoir des mâles vainqueurs ! Fuir (...) voilà lot que plutôt je m'assigne, s'il me préserve d'un hymen odieux. » (haut p. 65) ; elles vont jusqu'à stigmatiser « **la démesure des mâles** » (leur *hybris*, faute tragique par excellence, mais le public grec peut aussi considérer les Danaïdes comme coupables ; nous y reviendrons), ce à quoi Pélasgos ne rétorque rien. Pourquoi ? Parce qu'il le sait, il l'a dit et redit : « **la pensée qui sauve** » **viendra du peuple.**

La scène n'est pas terminée ; l'action en elle-même, la situation des Danaïdes, n'a guère progressé, bien qu'elles aient rencontré le roi et qu'elles lui aient fait entendre maintes fois leur supplique ; certes il y a la loi divine, mais il manque encore celle des hommes de la cité, ou plutôt leur arbitrage, et c'est **l'horizon d'attente** dégagé à la fin de ce passage.

IV- Dernières supplications et premières décisions (depuis « Mes réflexions sont faites » ... p. 66 jusqu'à la sortie de Danaos, bas p. 68).

« **J'ai employé déjà bien des mots suppliants : écoute le dernier.** » C'est ainsi que le Coryphée, en haut de la p. 67, annonce sa dernière parole, son ultime supplique : or c'est **une menace** ! Et elle se présente sous la forme d'une énigme (« **formule énigmatique** » s'exclame Pélasgos au milieu de la p. 67) et s'insère dans un brève scène de forme à nouveau stichomythique, ce qui lui donne un **rythme** non seulement soutenu, mais dénote aussi une grande **fermeté de ton** du Coryphée qui n'est pas sans rappeler la manière dont il dominait l'art de la parole au début du passage (cf. notre I). En effet, il s'agit de faire deviner pas à pas au roi la plus grand risque que ces pèlerines font courir à Argos : sont désignés leurs accessoires d'un « merveilleux secours » et qui aideraient à décorer les statues et autels divins « d'offrandes insolites » ; le Coryphée le fait par étapes, avec une **ironie désespérée**, et dévoile ainsi progressivement, et en inquiétant davantage son interlocuteur, l'ultime ressource des suppliantes: celles de se « pendre à l'instant aux dieux que voici. » ! Un **suicide collectif** et blasphématoire qui profanerait le lieu saint et qui serait donc **une « souillure » à jamais inexpiable** pour les Argiens, et par conséquent un danger, un mal (« masse de maux » bas p. 67) qui seraient bien supérieurs encore à celui de la guerre. Et le Coryphée de se taire : « **Tu as compris ; je t'ai fait voir plus clairement les choses.** » : finalement de quel côté est vraiment **le pouvoir** ? Nos suppliantes, **héroïnes tragiques** qui n'acceptent aucune soumission vis-à-vis du pouvoir masculin (sauf peut-être de leur père) : elles mettent au défi celui du roi et s'approchent pour les Grecs d'une **démesure** quasi coupable (mais notre perception contemporaine

est sans doute fort différente de la leur).

La détresse de Pélasgos : le dilemme à son paroxysme.

« **Point d'issue exempte de douleur !** » s'exclame-t-il (p. 66), ou encore, juste après la menace suicidaires des suppliantes : « Oui, et de tous côtés d'invincibles soucis ! » (bas p. 67). C'est ainsi qu'il illustre son intenable situation par une série de **métaphores** employées au **domaine maritime** (procédé fréquent chez Eschyle pour désigner les affres du pouvoir ; on l'a déjà rencontré dans *Les Sept*) : il y a d'abord le motif de la barque échouée « et clouée » sur un « écueil » (p. 66), puis celui d'une « masse de maux (qui) vient sur (lui) comme un fleuve » l'emportant « au large d'une mer de douleurs, mer sans fond, dure à franchir – et point de havre ouvert à (sa) détresse ! » (bas p. 67) ; ainsi se compare-t-il à un navire en perdition qui ne sait plus naviguer tant la situation lui paraît inextricable. Il se voit plongé dans « **une souffrance** » **causée par les « mots »** des suppliantes, c'est-à-dire par l'efficacité pathétique de leur rhétorique ; de tous côtés le « **sang** » risque de couler , or « quand il s'agit du sang de nos frères, il faut pour l'épargner , sacrifier, offrir à tous les dieux toutes les victimes aptes à remédier à un tel malheur » (p. 66-67 : « Mais pour empêcher que le sang des nôtres soit versé, il faut faire force sacrifices et immoler victimes sur victimes à de nombreux dieux pour guérir le mal » ... traduction plus explicite d'Emile Chambry). La guerre n'épargnera donc personne et plus que jamais les hommes sont soumis au joug des dieux (trait tragique).

Sa deuxième tirade (p. 67-68) développe le thème de « **la souillure** » irrémédiable dont l'ont menacé les Danaïdes et évoque le siège d'Argos que « les fils d'Egyptos » pourraient entreprendre. Nouvelle douleur, typiquement grecque et **phallogratique** : le sang des hommes (« perte amère que celle d'un **sang mâle** ») vaut plus que celui des femmes et il y aurait donc, selon lui, un immense gâchis en laissant s'entretuer les Argiens et les Egyptiens ! Donc il faut refuser la guerre et livrer les jeunes filles ? **Non**, car ce serait alors susciter « **le courroux de Zeus Suppliant** : il n'est pas pour les mortels de plus haut objet d'effroi. » (haut p. 68). **L'argument religieux et transcendant** convoqué par les suppliantes et partagé par Pélasgos, l'emporte donc sur tout , mais « **la pensée qui sauve** » (bas p. 65) peut se trouver du côté du peuple et c'est donc à lui et à **l'argument politique** que revient Pélasgos souverain démocrate. Il y aura ainsi au sein de la cité « **débat** » dont « la nature » sera particulièrement difficile, ce qui redonne de l'espoir au roi malgré son pessimisme (... « que tout s'achève au mieux – contre mon attente ! » haut p. 67).

C'est ainsi qu'il va mettre au point toute **une stratégie de communication politique** en faveur de la « compassion » due aux princesses étrangères et néanmoins de « race argienne » et contre « la démesure de la troupe mâle » dont il craint l'arrivée.

Vers une première résolution du cas juridique et du *casus belli* des suppliantes.

En effet **Pélasgos va ainsi s'adresser à Danaos**, roi lui aussi, mais déchu, père et guide des réfugiées, afin de lui donner des **conseils** et de lui recommander une attitude susceptible de lui/leur attirer les suffrages de la cité. C'est ce qu'on appellerait aujourd'hui une véritable opération de com' (qu'on nous pardonne ce vulgaire anachronisme, qui a néanmoins l'avantage d'à nouveau montrer l'actualité de cette pièce pourtant si ancienne). Mais ce n'est pas pour autant de la manipulation hypocrite : les recommandations de Pélasgos respectent scrupuleusement **les usages et les croyances** grecques et sont conformes à sa propre piété ; il s'agit bien de montrer aux Argiens que les princesses et leur père se placent **sous la double protection des « dieux nationaux » et des citoyens d'Argos**, en déposant sur tous les autels des temps de la cité leurs « rameaux » ; ces gestes montreront ainsi leur soumission à la bienveillance du peuple qui pourra à son tour être touché par **la « compassion** », car « C'est aux faibles toujours que vont les bons vouloirs » (milieu p. 68 et référence à une vertu civilisatrice : celle de prendre le parti des plus faibles ; le roi a confiance en la

générosité morale de son peuple).

Danaos s'empresse d'acquiescer et attribue à Pélasgos le titre de « **proxène** » (représentant officiel de leur groupe) que lui réclamait précédemment les Danaïdes (haut p. 66) : le roi approuve donc indirectement la cause des suppliantes auprès d'une autre autorité, masculine et royale. Son expression « **Mes réflexions sont faites** » (milieu p. 66) s'éclaire ici. Pour être mieux protégé, mais aussi sans doute dans le souci du respect dû à son rang, Danaos réclame une escorte pour entrer dans la cité, la traverser et se rendre dans ses différents lieux de culte pour y déposer les « rameaux suppliants » conformément à la recommandation de Pélasgos. Il s'agit quand même d'être prudent et surtout de ne pas paraître téméraire (fin de sa réplique, p. 68). **L'ordre final** qui permet à Danaos de pénétrer la cité est formulé **royalement par Pélasgos qui recouvre ainsi son autorité première** après avoir été tant anxieux et troublé ... Et on retrouve la belle image du « marin, suppliant de nos dieux » pour accompagner la sortie de scène de Danaos.

La situation dramatique a donc progressé et son intérêt relancé : **que va décider à présent le peuple d'Argos ?**

Pélasgos en tant qu'**individu** et que souverain, du fait même de ses sentiments et de son devoir, était tiraillé entre la sauvegarde de **deux communautés** : celle des suppliantes et celle des citoyens de sa cité, mais il réussit peu à peu à s'extirper de ses doutes et peurs paralysants en ayant confiance en la **future délibération de son peuple** à qui revient bel et bien pouvoir et décision et en même temps il se soumet à **la loi des dieux** et à la volonté de **Zeus**. Mais rien n'est encore fait, d'où l'inquiétude du Coryphée telle qu'elle s'exprime dans la dernière étape de notre long passage.

V- Apaiser les tensions et susciter la « faveur populaire » (p. 69).

On retrouve la situation d'Étéocle vis-à-vis des Thébaines ; en effet pour Pélasgos il s'agit de lutter contre les craintes excessives, donc difficiles à maîtriser (voire la panique) des Danaïdes. Continue donc à régner **un climat d'urgence** qui suscite à nouveau, après les tirades des deux rois, une accélération du **rythme**, et donc le procédé de la **stichomythie** : à chaque demande, à chaque remarque affolée des suppliantes, Pélasgos répond avec assurance et promptitude, ce qui enclenche un dialogue où se succède chaque phrase (enchaînement vers à vers), ce qui a l'avantage **dramaturgique** de redonner de la vivacité à l'intrigue et l'avantage **psychologique** de traduire les états d'âme des personnages.

Confiance, Persuasion et Chance :

Ces trois notions vont être convoquées par Pélasgos pour rassurer les suppliantes. Leur valeur est soulignée par l'emploi de majuscules qui les allégorisent.

Le Coryphée ne semble pas avoir été pleinement rassuré par les dialogues précédents, entre Pélasgos et Danaos. Si ce dernier est bien entré, et de surcroît escorté par des gardes protecteurs, dans la cité, elles se trouvent encore **à l'extérieur de ses murs**, d'où cette question qui en fait les anime depuis le début de la tragédie : « où, selon toi, serai-je **en sûreté** ? » (haut p. 69). Le roi leur répond en utilisant des impératifs présents qui révèlent la reprise de sa souveraineté et corrobore son affirmation : « Mes réflexions sont faites » ... (p. 66). On remarque d'ailleurs qu'à chaque injonction, le Coryphée obtempère. Le roi leur fait gagner le centre du « sanctuaire » et leur déclare avec assurance qu'elles ne seront point livrées « aux oiseaux de proie », ni « à des monstres plus cruels que le plus cruel serpent », images animalières tantôt employées par Pélasgos, tantôt par les Danaïdes, avec un *crescendo* qui souligne la sauvagerie et la violence de leurs poursuivants. Il est bien de leur côté et la fermeté de son ton doit calmer leur « impatience ». D'ailleurs il déclare : « A qui te dit : « Confiance ! » réponds par des mots confiants. » (milieu p. 69). C'est toute son autorité

royale et politique qui se voit ici restituée pour clore le dialogue : « Moi, je vais **convoquer** les gens de ce pays, pour **disposer en ta faveur l'opinion populaire** ; puis à ton père j'enseignerai **le langage** qu'il doit tenir. (...) j'irai **ordonner** tout cela. Que **la Persuasion** m'accompagne et **la Chance** efficace ! » (bas p. 69). Nous soulignons les mots qui précisément démontrent à la fois les prérogatives du pouvoir royal, mais aussi la volonté qu'a le chef d'Argos d'entraîner derrière lui les citoyens dans son adhésion à la cause des suppliantes. La traduction d'Emile Chambry vient à nouveau à notre secours : « Moi, je vais convoquer le peuple d'Argos **pour disposer la communauté** en ta faveur » ... (GF, p. 116). **L'individu qu'est le roi, malgré sa suprématie, ne peut se passer de la voix, ou plutôt des voix de sa communauté** ; c'est pourquoi il se montre prêt à entrer en campagne pour les princesses étrangères. Et c'est grandement une affaire de « **langage** » qui doit toucher le cœur des Argiens et susciter leur compassion, d'où la notion de **Persuasion** encore plus forte que la conviction, et la nécessité de l'efficacité d'une **rhétorique**, sans négliger pour autant la bonne fortune ou **la Chance**. Mais les dieux ne sont pas de leur côté ? D'ailleurs les Danaïdes lui ont offert depuis le début du passage et leur présentation, **une série d'arguments** qui servira à **plaider leur cause** (mais là encore la parole masculine dans ce monde grec est indispensable: ce seront donc Pélasgos et Danaos qui parleront au peuple).

Conclusion :

Nous avons donc traité, non pas un seul, mais les trois projets de lecture que nous formulions en début de séance : les Danaïdes ont pu développer, convaincre et persuadé le roi d'Argos du bien-fondé de leurs plaintes et de leur demande (le droit asile) ; Danaos a réussi à s'extirper du dilemme qui le paralysait en décidant de s'en remettre au vote de ses concitoyens ; le **tragique** (la situation des suppliantes et les sentiments qu'elles éprouvent et qu'elles suscitent ont su toucher le roi sur la scène ainsi que le public dans l'amphithéâtre) a rencontré le **politique** : en effet Danaos malgré son trouble a récupéré toute l'autorité de son statut, tout en affirmant un comportement sincère et **démocratique** ; il n'a pas voix prépondérante ; c'est **la communauté** des Argiens qui tranchera. Le public athénien, et par extension celui des autres cités grecques, ne pouvait qu'être sensible à une telle attitude. En cela il est lui aussi un individu d'exception, et un modèle de chef.

